

# L'écho de l'Orbi



# Maisons MOUGIN

Tél. : 03 29 24 12 91



CONCEVOIR • CONSTRUIRE • AGRANDIR • RÉNOVER



## Pompes Funèbres MANGEL

*Honorer dignement le dernier voyage...*

03 29 24 26 33 | 06 75 19 47 70

*Permanence décès 24h/24  
dans les vallées  
de la Moselotte  
et Haute Moselle*



**Accès à toute chambre Funéraire**

## Le Mot du Maire

Chères Vétérnates, Chers Vétérnats,

Pendant deux ans, la crise sanitaire a suspendu bon nombre de rendez-vous auxquels nous étions attachés. Certaines traditions, qui nous semblaient acquises, sont finalement devenues des moments exceptionnels. Cela nous a d'autant plus fait apprécier nos retrouvailles le 13 janvier dernier. J'ai eu l'immense joie de vous revoir nombreux pour les vœux à la population.

Je tiens à vous remercier pour votre présence et surtout de nos échanges. Vous retrouverez page 4, les propos que j'ai prononcés et qui retracent les futurs projets et investissements que nous voulons donner à VENTRON.

Comme chaque année, le premier trimestre est rythmé par le cycle budgétaire. En période d'inflation, gérer une commune devient un exercice délicat. Nous avons déjà pris des mesures de réduction sur la temporalité de l'éclairage public.

Malgré les diverses contraintes administratives et financières, nous demeurons fidèles à notre programme et poursuivons notre action municipale, guidée sur le bien vivre ensemble.

Depuis début janvier, et faisant suite au départ de Mme Nelly POIROT qui a cessé ses fonctions afin de poursuivre son parcours professionnel en Dordogne, nous avons le plaisir d'accueillir, Mme Gisèle SCUDERIN dans ses nouvelles fonctions de secrétaire de mairie.

Il y a quelques changements parmi les adjoints :

M<sup>me</sup> Nadia Valentin a présenté sa démission au poste d'adjointe afin de prendre des responsabilités auprès du service eau et assainissement de la CCHV. De ce fait, elle ne peut plus assurer sa délégation à l'eau et l'assainissement pour la commune. Cependant elle reste élue au sein du conseil municipal.

M. Christian CUNY est élu 2<sup>e</sup> adjoint au maire depuis le 1<sup>er</sup> mars, il aura en charge les finances, la communication et la vie événementielle.

M. Patrick BROLIS est élu conseiller délégué en charge des baux communaux, des dossiers relatifs à la forêt et la supervision des travaux relative aux réseaux d'eau et d'assainissement (en relation avec la CCHV).

Je tiens à remercier M<sup>me</sup> Nadia VALENTIN pour son implication en tant qu'adjointe et lui souhaite une belle évolution dans sa carrière professionnelle. Je remercie également Christian et Patrick pour leur engagement au sein du conseil municipal.

Enfin, je tiens à remercier tous les agents des différents services municipaux pour leur action au quotidien et l'ensemble des bénévoles qui animent nos associations. Grâce à vous tous, l'année 2022 a été particulièrement dynamique dans notre commune.

Soyez certains, que nous sommes totalement mobilisés pour maintenir notre cap de modernisation du village tout en gardant notre authenticité et maintenir notre niveau d'investissement autant que possible.

Je vous laisse parcourir ce nouveau bulletin qui montre rétrospectivement ce qui a été entrepris durant cette année et réalisé.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture !

Avec tout mon dévouement,

**Brigitte VANSON**

Maire de Ventron, Conseillère Départementale  
Vice-présidente de la CCHV



## SOMMAIRE

Le Mot du Maire .....	03
<b>INFORMATIONS COMMUNALES</b>	
Budget communal .....	05
Travaux .....	08
Enfance et jeunesse .....	09
Délibérations du Conseil Municipal .....	10
Zoom sur HOLTZER Christophe .....	12
Mise en conformité du cimetière .....	13
Le mot des enseignants .....	14
Etat civil 2022 - Activités régulières .....	15
<b>ASSOCIATIONS</b>	
Les Vétérnats (3 <sup>ème</sup> âge) .....	16
Club Vosgien de Ventron .....	17
Festi'Veutron .....	17
Cors et accords .....	18
Usv et Foyer de ski .....	20
Jumelage .....	21
Maison artisanale - Pétanque .....	22
Loisirs Vétérnats .....	23
L'Amicale des sapeurs-pompiers .....	24
L'ADIC, c'est quoi ? .....	25
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES</b>	
Bibliothèque .....	27
Transport Ventron Cornimont .....	27
Journal d'information .....	27
Améliorer la gestion des déchets... ..	28
l'Habitat et l'Energie... ..	29
Informations diverses .....	29
Petite Enfance, deux services à vos côtés .....	30
Des Soutiens financiers pour vos projets .....	30
Informations Parc des Ballons .....	31

## Le Mot du Maire

### Investissements et projets à venir

Réhabilitation de l'école

Une réhabilitation thermique et fonctionnelle du bâtiment de l'école élémentaire est en cours pour accueillir tout le groupe scolaire périscolaire maternelle et cours élémentaire.

Une mission d'assistance à Maitrise d'Ouvrage a été signée avec l'agence technique Départementale. Elle consiste à la réalisation d'une pré étude afin d'évaluer les coûts permettant d'orienter la commune dans les grands choix techniques, et le phasage prévisionnel de l'opération et la recherche de partenaires financiers.

La phase des travaux de réhabilitation devra débuter lors des vacances scolaires pour une réception prévue à la rentrée scolaire 2024/2025.

### Aménagement du terrain de jeux

Nous continuerons également à réfléchir sur l'aménagement de notre terrain de jeux. Plusieurs phases de travaux seront nécessaires, notamment la construction d'une halle couverte et l'aménagement d'une zone de jeux. Une mission d'assistance à maître d'ouvrage est engagée.

Dans la continuité des travaux de la mairie déjà entrepris, une deuxième phase consiste à rénover l'accueil de la mairie, afin d'optimiser l'espace d'accueil et le classement. Les travaux ont commencé.

Programmation en 2023 : l'installation d'une borne électrique et les travaux pluriannuels des voiries, se poursuivent.

### Une autre opération la restructuration du cimetière

Cette restructuration doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence, la municipalité a fait appel à un cabinet spécialisé en matière de restructuration de cimetières pour l'assister tout au long des différentes actions qui seront menées.

### En ce qui concerne le domaine du ski

Une étude de position sur la station 4 saisons est portée par les services du Conseil Départemental des Vosges, par convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune de Ventron.

Dans le cadre du Plan Avenir Montagnes, le Pays de Remiremont a entamé une étude pour le ski nordique sur le domaine Bussang / Fresse sur Moselle / le Ménil / Ventron.

### Concernant notre forêt

En plus des travaux « courant » sur la forêt communale, différents projets sont en cours, à savoir, le reboisement de 6 hectares sur le secteur du Droit de Ventron, Roche des 4 clochers.

À toutes ces activités directement visibles s'ajoutent bien sûr le travail régulier réalisé pour maintenir le lien avec la population, soutenir les associations, accompagner la jeunesse, nos aînés, sécuriser, protéger, valoriser notre patrimoine, soutenir la vie de nos écoles...

Comme vous le constatez, l'action municipale bat son plein. Je renouvelle mes remerciements à tous les élus qui œuvrent dans cette aventure humaine et à nos agents territoriaux qui ont le sens du service public et de l'intérêt général.

Brigitte VANSON, Maire de VENTRON



Christian Cuny  
2<sup>e</sup> adjoint



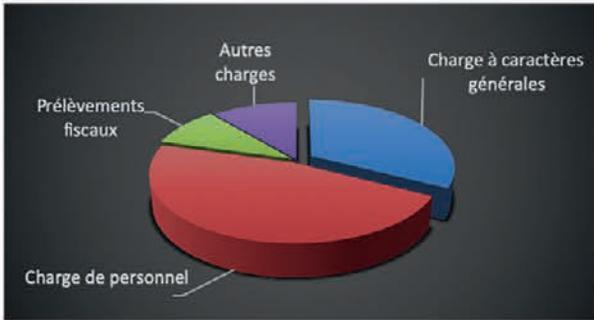
Patrick Brolis  
Conseiller délégué

# Budget communal

## POINT SUR LES BUDGETS DE L'ANNÉE 2022

### Budget de FONCTIONNEMENT :

Ce budget assure les dépenses et les recettes pour un fonctionnement courant, récurant et pérenne des services communaux : administratif, technique et périscolaire.

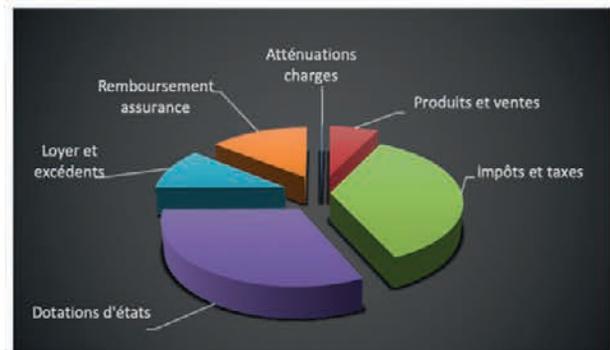


#### Section de fonctionnement - DÉPENSES

Poste	Montant (€)	Pourcentage
Charge à caractère général	360 000	33%
Charge de personnel	516 000	47%
Prélèvements fiscaux	104 000	9%
Autres charges	124 000	11%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 104 000</b>	
<b>Total fonctionnement budgétisé 2022</b>	<b>1 566 000</b>	

#### Section de fonctionnement - RECETTES

Poste	Montant (€)	Pourcentage
Atténuations charges	3 200	2%
Produits et ventes	102 000	7%
Impôts et taxes	518 000	36%
Dotations d'Etat et autres	460 000	32%
Loyers et excédents	157 000	11%
Remboursement assurance	206 000	14%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 446 200</b>	
<b>Total fonctionnement budgétisé 2022</b>	<b>1 566 000</b>	



A la fin 2022, 75% des 1.300.000 € budgétisés en dépenses réelles ont été mandatés. Particulièrement surveillées, les factures énergétiques nous ont contraint à adapter certaines mesures comme les horaires d'éclairage public. En terme de recettes, nous sommes quasi à l'équilibre, donc conformes à notre prévisionnel. Avec en prime, le remboursement de l'assurance concernant le bâtiment de l'école.

**Vincendon**  
TRANSPORTS

**Marchandises & Voyageurs**  
**Location minibus 9 places**  
**sans conducteur**

195 avenue Victor Hugo  
88290 Saulxures sur Moselotte  
Tél. 03 29 24 62 94  
contact@transports-vincendon.com

**SPILLER**

Meubles, Salons, Literie, Electroménagers,  
Cuisines, Dressings, Sols

2 magasins, 2 ambiances  
La même équipe de professionnels à votre service

9 rue du 1<sup>er</sup> Morvan  
88560 ST MAURICE SUR MOSELLE  
Tél. 03 29 25 15 44

ZAC des Terres Saint-Jean  
88000 EPINAL  
Tél. 03 29 31 44 17

www.spiller.fr

# Budget communal

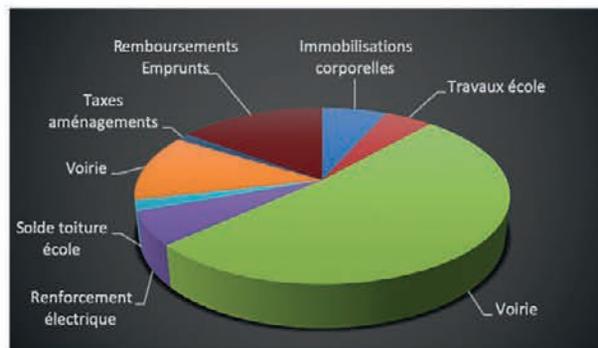
## POINT SUR LES BUDGETS DE L'ANNÉE 2022

### Budget d'INVESTISSEMENT :

Ce budget est lié aux projets de la commune pour des travaux et achats de matériel conséquent mais aussi aux remboursements d'emprunts

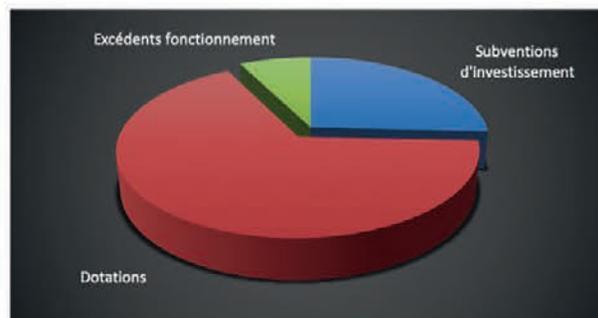
#### Section d'INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Immobilisations corporelles	12 500 €	7%
Travaux école	9 200 €	5%
Voirie programme 1	97 000 €	52%
Renforcement électrique	11 500 €	6%
Solde toiture école	3 800 €	2%
Voirie programme 2	23 000 €	12%
Taxes aménagements	2 600 €	1%
Remboursements Emprunts	28 000 €	15%
Total dépenses réelles d'investissements	187 600 €	
<b>Total investissements budgétisés en 2022</b>	<b>754 000 €</b>	



#### Section d'INVESTISSEMENT - RECETTES

Subventions d'investissements	61 000 €	26%
Dotations	158 000 €	67%
Excédents fonctionnement	18 000 €	8%
Total recettes réelles d'investissements	237 000 €	
<b>Total investissements budgétisés en 2022</b>	<b>754 000 €</b>	



En dépense, les projets suivants ont été réalisés ou sont en cours de réalisation pour un total budgétisé de 720.000 €

- Le programme voirie correspond à 14% de cette somme
- La tractopelle correspond à 20%
- A moindre pourcentage nous retrouvons les travaux sur le réseau électrique, le cimetière, l'achat d'une structure de jeux et du mobilier...

A noter que la tractopelle et la structure de jeux n'arrivant qu'en 2023, elles se trouvent exclues des résultats 2022. 40% du budget d'investissement voté en 2022, avaient été prévus pour des travaux ou des services qui seront différés sur 2023, voire sur les années à venir comme la réhabilitation de l'école, l'aménagement du terrain de jeux...

### BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT

Les budgets fonctionnement et investissement ne sont plus de notre ressort mais de celui de la CCHV. Il en est de même pour les tarifs applicables en 2023 sur une base proposée par la commune. Dorénavant vos factures seront avec l'entête de la Communauté de Communes de Hautes Vosges.

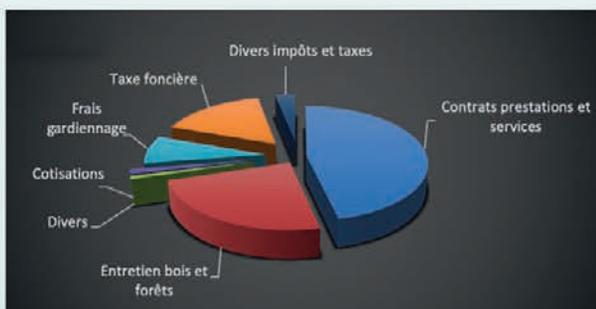


## BUDGET FORÊT

Ce budget est lié aux projets de la commune pour des travaux et achats de matériel conséquent mais aussi aux remboursements d'emprunts.

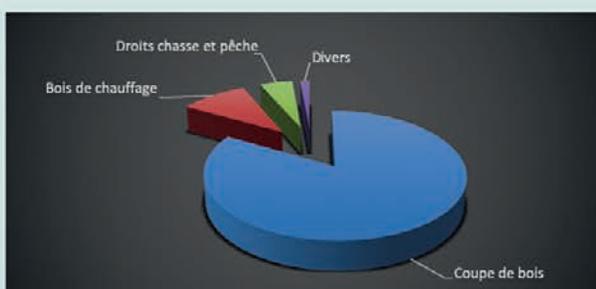
### Section de FONCTIONNEMENT - DÉPENSES Hors réversion

Contrats prestations et services	43 000 €	19%
Entretien bois et forêts	22 000 €	10%
Divers	900 €	0%
Cotisations	1 250 €	1%
Frais gardiennage	7 300 €	3%
Taxe foncière	15 200 €	7%
Divers impôts et taxes	2 900 €	1%
Auquel s'ajoute la réversion de l'excédent vers le budget commune		
Réversion excédent budget antérieur	138 000 €	60%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>230 550 €</b>	



### Section de FONCTIONNEMENT - RECETTES

Coupe de bois	148 000 €	83%
Bois de chauffage	18 200 €	10%
Droits chasse et pêche	8 900 €	5%
Divers	2 550 €	1%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>177 650 €</b>	



Les ventes de bois, très aléatoires, ont permis d'écouler 3 500 m<sup>3</sup> pour une recette de 97 000 €. En affouage, nous avons distribué environ 400 stères de bois, pour un montant de 18.000 €.

Principale source de revenu de la commune, **ce faible rendement nous limite une ressource essentielle**. Derrière un budget, il y a une trésorerie sur laquelle semaine après semaine, nous avons un regard **attentif et vertueux**.



## KIENTZY Frédéric ARTISAN-BUCHERON

1Bis Chemin de la Messe

88 310 VENTRON

Tél. : 03 29 24 16 90

kientzy.fredericetodile@orange.fr

# Travaux



*Nous avons fait l'acquisition d'une tractopelle neuve via un appel d'offres public pour la somme de 143 640 € TTC. En complément d'information, nous avons renouvelé en 2021 deux véhicules et acheté une remorque.*

## CONCERNANT LA VOIRIE

Nous avons réalisé cette année, la réfection de 9 portions de routes qui représente la pose de 29 350 m<sup>2</sup> de revêtement pour un coût de 96 819 € TTC pour laquelle nous avons obtenu une subvention départementale de 11 706 €. **Nous remercions les élus du département ici présents.**

Les études ont été réalisées par le cabinet Demange et les travaux exécutés par la société STPI route.



## EAU ET ASSAINISSEMENT

Nous avons finalisé un dossier concernant l'extension du réseau d'assainissement et de maillage du réseau d'eau, sous la conduite de Nadia Valentin. Ce dossier est aujourd'hui transféré, en application de la loi, à la Communauté de Communes des Hautes-Vosges.

## URBANISME

Nous avons reçu au courant de l'année plusieurs demandes de personnes qui souhaiteraient s'installer à Ventron. Nous avons donc procédé cet automne au bornage de deux parcelles de terrain constructible.

## BATIMENTS

Des travaux au Musée Textile ont été réalisés dont une partie en régie.

La salle du conseil ainsi que l'entrée de la mairie ont été rénovées par le personnel communal.

## UN PETIT MOT SUR LE TREMLIN

Des travaux de mise aux normes sont actuellement prévus suite à des directives du Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG). Il y a eu **un peu plus de 1300 sauts** exécutés en 2022 avec 3 semaines d'interruption dues à la sécheresse.

Ces travaux sont nécessaires pour la poursuite de l'activité.

Il n'est pas toujours très facile de se faire une idée sur les travaux communaux.

Pour exemples :

- L'entretien des fossés, des talus et des chemins forestiers mobilise un agent pendant 8 semaines.
- Le déneigement des petites rues inaccessibles avec le camion représente quant à lui 7 heures de travail non-stop

Patrick KESSLER

### AIDE JARDIN ET ENTRETIEN

Stefan, jardinier paysagiste

A votre service pour vous accompagner dans vos **travaux d'extérieur** : taille, tonte, aération, paillage, chaulage, semis... **ou d'intérieur** : nettoyage, peinture, installation, réparations...

06 86 47 69 50 / stefan\_besognet@orange.fr

Stefan BESOGNET, 3 chemin du Charron 88310 VENTRON

Possibilité de régler en chèque service

# Enfance Jeunesse

**Du côté de notre belle école**, l'effectif à la rentrée 2022 est de 65 élèves (20 en maternelle, 19 en CP-CE1 et 26 en CE2-CM). En 2021, il était de 70 élèves (29 en maternelle, 19 en CP-CE1 et 22 en CE2-CM). Les effectifs restent donc à peu près stables, et nous nous en réjouissons.

**L'équipe enseignante** est composée de M. Grisward, directeur de l'école et enseignant de la classe de CE2-CM, M<sup>mes</sup> Poirot et Remy, enseignantes de la classe de CP-CE1 et Mmes Marchal et Zabé, enseignantes de la classe de maternelle que je remercie, ainsi que les associations qui s'investissent dans la scolarité et les temps forts de nos enfants (l'AAPEV et Festi'Ventron notamment).

**Du côté des ATSEM**, Nadine Munsch et Gaëlle Kerguen se partagent le temps sur la classe de maternelle, et renforcent l'équipe pour l'accueil périscolaire, la restauration scolaire et quelques fois pour l'ALSH.

**L'équipe d'animation du périscolaire** est constituée d'Hélène Gonkel qui assure la direction du service, et de Mélanie David, animatrice, renforcée par notre agent d'entretien Sylvie Tisserant qui est présente tous les jours à la cantine ainsi que pour l'accueil périscolaire et l'ALSH.

Nous avons été contraints de fermer **l'accueil extrascolaire du mercredi matin** car les effectifs n'étaient pas suffisants, mais nous sommes tout à fait disposés à remettre en place cet accueil si le besoin s'en fait sentir.

**Concernant la restauration scolaire**, une convention est signée entre la municipalité et le collège Hubert Curien de Cornimont pour fournir les repas en période scolaire.

Depuis le mois d'avril 2022, des « commissions menus » sont à nouveau organisées régulièrement, afin de travailler sur l'élaboration des menus pour une durée de 5 semaines, en respectant le Plan Alimentaire. En effet, 73 petits vétérenats bénéficient de ce service dont les effectifs varient entre 30 et 52 enfants par jour, pour un total de 5453 repas enfants sur l'année 2022.



Vous pouvez d'ailleurs consulter les repas proposés sur le site internet de Ventron.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ou centre aéré qui se déroule lors des périodes de vacances scolaires (1 semaine en février et à Pâques, 3 semaines en juillet et 2 semaines en août, 2 semaines aux vacances de la Toussaint. Fermeture du centre pour les vacances de Noël) est destiné aux enfants de 3 à 12 ans.

Ce sont les animatrices, Hélène et Mélanie, qui réfléchissent aux thèmes et activités pour proposer aux enfants des semaines riches en expériences et découvertes, dans le respect des besoins et du rythme des enfants.

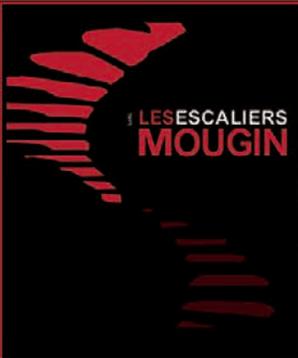
Les programmes, après validation par les élus, sont distribués aux enfants pour chaque période et sont disponibles en mairie et sur le site de Ventron. En fonction des périodes, le nombre d'enfants varie, et le mini camp organisé lors de l'ALSH de juillet, rencontre toujours un franc succès avec des effectifs toujours au maximum des capacités d'accueil.

La restauration du midi est quant à elle assurée par le prestataire extérieur Estredia, qui a fourni 391 repas enfants en 2022.

Notons également l'avancée dans la création d'un parcours de santé connecté, découverte du patrimoine, avec les enfants de l'école et les enseignants (pour lequel nous avons eu l'aide du club vosgien et de Yann Perrin notre garde ONF que je remercie). Une subvention a été demandée à l'ANS (Agence Nationale du Sport).

**Amélie ABEL**

Conseillère Déléguée à l'Enfance et à la jeunesse



**LES ESCALIERS MOUGIN**

Rejoignez-nous sur 

escaliermougin@gmail.com



**1 bis, route des Rochettes  
88310 CORNIMONT**  
Tél. 03 29 24 21 98 - Fax : 03 29 24 23 54




www.escalier-vosges.com

**Mr Voinson 06 12 81 43 75**

**Mr Mougin 06 13 05 69 63**

# Délibérations du Conseil Municipal



## Séance du 13 septembre 2022

Le PV de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité

- Etude de positionnement de la station 4 saisons : convention de délégation de la maîtrise d'ouvrage au conseil départemental des Vosges et validation du cahier des charges
- Approbation d'une demande extension du réseau électrique haute tension et basse tension parcelles AI 760/761/766 Chemin des Vanres
- Suites à donner à la commission foncier/urbanisme du 10/09/2022 : ventes de terrain, locations de terrain, conventions
  1. vente parcelles AH 36 et 37 à M. et Mme Loïc PIERRE
  2. Demande des nouveaux acquéreurs du bar le Vétérnat
  3. Entretien des pistes de Frère Jo
  4. Vente parcelle AM 220 et création parcelles en AM 370
  5. Demande acquisition terrain parcelle B n°188 par M. PERRIN et Mme ZIRN
  6. Demande acquisition terrain M. JEANDEL et Mme LEROY parcelle AL n° 156
  7. Demande acquisition M. et Mme BESSON Pascal
  8. Proposition d'achat de terrain parcelle AN n°20
  9. Demande d'acquisition de terrain par Mme Christine GERARD
- Vente de terrain parcelles AB 488/3/201/2 et 200
- Décisions modificatives budgétaires (commune, eau, assainissement)
- Affectation de la salle des fêtes pour célébrations des cérémonies et réunions de l'assemblée délibérante
- Périmètre du futur Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle du Pays de Remiremont
- Délégué commission intercommunale "urbanisme"
- Questions diverses
- Protocole sanitaire : Niveau socle
- Accueil périscolaire
- Restauration scolaire
- Transports scolaires
- Guides de la rentrée et règlement des services périscolaires
- Parcours de santé connecté

## Séance du 4 novembre 2022

Le P.V de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe suite avancement de grade

- Répartition des salaires au service de l'eau et de l'assainissement
- Renouvellement adhésion groupement de commande de sel de déneigement
- Agence de l'eau: Engagement de la commune à tendre vers un rendement d'eau potable de 85 % (décret du 27/01/2012 sur les rendements):
- Décisions modificatives budgétaires (commune,)
- Clôture des budgets lotissement extension chemin des Sorbiers et lotissement Roche des Caves
- Passage à la M 57 (normes comptables) au 01/01/2023
- Facturation eau et assainissement: répartition au semestre des abonnements
- Plan d'équipement numérique des classes élémentaires : autorisation au Maire d'engager les frais d'équipement et de déposer la demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Vosges
- Subvention au CCAS de la Bresse
- SDEV : sécurisation des réseaux du poste de la scierie communale
- CCHV : approbation rapport d'évaluation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et approbation du montant de l'attribution de compensation
- Smic : adhésions SIBIS Haute Moselle + CC Gérardmer Hautes Vosges + Syndicat Mixte Moselle Amont
- SDANC : retrait du Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement des Côtes de la Ruppes
- Renouvellement de concessions de source suite ventes immobilières
- Renouvellement de location de terrain
- Cotisation à l'association des Goums Marocains « La Koumia »
- Questions diverses

# Délibérations du Conseil Municipal

## Séance du 6 décembre 2022

Le P.V de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

- Tarifs communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Comcom des Hautes Vosges - vote des taux de taxe d'aménagement pour 2022 et 2023
- Comcom des Hautes Vosges - approbation du rapport d'évaluation de la commission locale d'évaluation des charges transférées et approbation du montant de l'attribution de compensation
- Comcom des Hautes-Vosges – mise à disposition de personnel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Rénovation du bâtiment de l'école élémentaire : convention avec l'agence technique départementale des Vosges pour assistance à maîtrise d'ouvrage
- Décisions modificatives budgétaires
- Subvention exceptionnelle à l'USV
- Damage des pistes de fond – convention avec la commune de Bussang
- Suite à donner à la commission foncier urbanisme du 25/11/2022
- Questions diverses

## Séance du 23 décembre 2022

Le P.V de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

- Location d'une partie d'un bâtiment communal pour installation d'une cave à vins / bar
- Questions diverses

## Séance du 7 février 2023

- Personnel communal : Création d'un poste d'adjoint technique pour le service technique
- Validation de la mission confiée à AMO CONCEPT pour le terrain de jeux
- Procédure de régularisation du cimetière en terrain commun
- Régularisation échange de terrain avec Mme Chantal Gehin
- Concession de source sur terrain communal en faveur de madame Rochette Sylvie (renouvellement)
- Concession de source sur terrain communal en faveur de M. et Mme TIRBISCH Fabrice (renouvellement)
- Concession de source sur terrain communal en faveur de la SAS ARCADIA PATRIMOINE
- Renouvellement de concession de source en forêt – ALBORS Benjamin
- Renouvellement location logement communal Mme Valentin Christiane
- Renouvellement bail de location du droit de pêche
- Location garage communal N°3 à M. BINDER Sébastien
- Vente de la parcelle B188 à Mr Perrin Stanislas et Mme ZIRN Déborah
- Vente de la parcelle AI 760 à Mr Marlon KOPPE
- Vente de la parcelle AD 288 à Mme Valroff Anne-Marie
- Vente de la parcelle AM 370 à Mr Jeandel Sidney

Retrouvez l'intégralité des relevés des conseils municipaux sur le site de la commune : [ventron.fr](http://ventron.fr)



**CHARPENTE**  
COUVERTURE • ZINGUERIE

**Ets GALMICHE**

57 Avenue de Verdun 88160 LE THILLOT  
Tél. 03 29 25 03 16 • Fax 03 29 25 20 25

Scierie résineux  
Construction ossature bois  
ou à colombage  
*Bois traditionnel – Lamellé collé*

R.G.E.

Port. : 06 14 01 38 13  
charpent.es.galmiche@gmail.com  
[www.galmiche.fr](http://www.galmiche.fr)

## Zoom sur Holtzer Christophe

*Je m'appelle HOLTZER Christophe, j'ai 25 ans et actuellement je suis salarié agricole.*

Je suis originaire d'Alsace, mes parents ont tout plaqué voilà 12 ans pour déménager dans les Vosges et reprendre une ferme avec chambre et table d'hôte à La Bresse. Je peux dire que c'est grâce à eux que j'ai la «fibre» de l'élevage. Personnellement, je suis très attaché au terroir et aux paysages de montagne que je ne souhaite plus quitter. J'apprécie partager avec les habitants et les touristes sur mon métier afin qu'ils comprennent les enjeux de l'agriculture sur notre secteur.

A la suite de mes études agricoles, j'ai été embauché chez Jean-Yves Poirot et Lucie Weyer à La Bresse mais également chez Éric Arnould à Ventron.



C'est ainsi que depuis 5 ans je fais des aller-retours pour travailler sur les deux communes.

En janvier 2023, Éric m'a proposé de reprendre une partie de son exploitation, évidemment il ne m'a pas fallu longtemps pour accepter. C'est ainsi qu'actuellement, j'effectue les démarches et stages à l'installation, je me rends à différentes réunions d'information et bien évidemment je fais mon étude économique.

J'aurai donc le plaisir d'être installé en tant qu'exploitant agricole sur la commune en janvier 2024.

Je tiens à remercier la commune de Ventron pour leur réactivité et pour le soutien de mon projet et je remercierai particulièrement Éric Arnould pour la confiance qu'il m'apporte.

**ceeri**  
ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELS  
AUTOMATISMES ET TERTIAIRES

**N'économisez pas  
votre énergie !**

**Venez exercer vos talents  
au cœur des Vosges !**

CEERI - 359 avenue Jules Ferry  
88290 SALIXURES sur MOSELOTTE  
Tél : 03 29 24 50 50  
E-mail : ceeri-electricite@ceeri.fr

www.ceeri.fr

**Vos travaux,  
nos savoir-faire !**

**Couverture  
Charpente  
Zinguerie  
Bardage  
Terrasse Bois**

SARL  
**LEDRAPPIER**  
3 bis Chemin du pré d'amont  
88310 VENTRON  
Tél. : 06 30 36 32 26  
ledrappier.rafael@orange.fr

SIRET 8981 2095 1000 14

## Mise en Conformité du Cimetière Communal

### PROCÉDURE DE RÉGULARISATION AVANT REPRISE DES SÉPULTURES SANS TITRE

*Les habitants de la commune le savent bien, il se peut que certaines familles aient fait inhumés leurs défunts dans une sépulture, sans être titulaires d'une concession dans le cimetière. Ces tombes relèvent donc du régime du Terrain Commun.*

Parmi ces sépultures, il apparaît que certaines d'entre elles ont cessé d'être entretenues voire sont dans un état de détérioration avancée. En tout état de cause, au regard de la législation en vigueur dont l'origine est fort ancienne (décret du 23 Prairial An XII), les inhumations en terrain commun (appelé par le passé, de manière inadaptée, la « fosse commune ») sont faites dans un emplacement du cimetière communal mis gratuitement à disposition de la famille pour une durée qui ne peut excéder, par principe, cinq ans dès lors qu'il n'en a pas été décidé autrement.

La tombe en Terrain commun n'est alors pas destinée à recevoir plusieurs défunts de la même famille et, a fortiori, un caveau de plusieurs places. Une pierre tombale ou tout autre signe indicatif de sépulture peut néanmoins y être installé.

Pour autant, la gratuité de l'occupation du terrain n'emporte aucun droit pour la famille d'en disposer librement ou d'en réclamer la prolongation de son utilisation au-delà de la période réglementaire, à la différence des concessions funéraires, quand bien même plusieurs défunts soient inhumés, que ce soit dans un caveau ou en pleine terre.

Aussi, passé le délai réglementaire, la commune est en droit de procéder à la reprise des sépultures établies en Terrain Commun et de libérer les terrains en vue de les affecter à de nouvelles sépultures, évitant ainsi, à court terme, soit d'agrandir le cimetière, soit d'en créer un nouveau avec toutes les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent.

C'est pourquoi, seule la concession permet à chacun de bénéficier d'un droit « privatif » d'occupation et de jouissance d'une parcelle de terrain du cimetière afin d'y fonder sa propre sépulture et celle de tout ou partie de

sa famille. La concession est alors attribuée moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fixé par la commune au même titre que la durée proposée.

Une fois la contribution honorée, des droits sont alors ouverts et garantis à la famille, pendant la durée concédée, sous réserve que le concessionnaire puis ses ayants droit assurent, en tant que de besoin, le renouvellement de la concession en temps opportun et maintiennent la sépulture et les monuments en bon état d'entretien et de solidité.

En conséquence, forte de ce constat et soucieuse de concilier l'intérêt des familles avec les obligations légales, l'équipe municipale a décidé, préalablement à la reprise des sépultures relevant du régime ordinaire, d'accorder un délai aux familles concernées afin de leur permettre de se faire connaître en mairie et de prendre toute disposition qu'elles jugeraient utiles concernant leurs défunts.

À ce titre, les familles disposent jusqu'au **1<sup>er</sup> janvier 2024**. En revanche, au terme de ce délai, la commune procédera à la reprise des sépultures, en l'état et les restes seront réinhumés avec toute la décence requise dans une sépulture communale convenablement aménagée dite « ossuaire ».

Afin de respecter scrupuleusement la législation en vigueur et faire en sorte que cette démarche se déroule dans les meilleures conditions avec la nécessaire précision juridique, la municipalité a fait appel à un cabinet spécialisé en la matière : le Groupe ELABOR, département « Cimetières de France ».

Néanmoins, la participation active de tout un chacun par la communication en mairie de tout renseignement complémentaire au sujet des défunts qui sont inhumés dans ces sépultures et de leur famille est un élément humain fondamental pour mener à bien cette mission. Notre commune pourra alors retrouver, à l'horizon 2023-2024, un cimetière à la fois conforme à la législation, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site, lieu de repos éternel et de recueillement.

## Le Mot des Enseignants

Cette année, selon les préconisations ministérielles, l'accent est mis sur la maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture et mathématiques) qui conditionne la réussite scolaire et permet d'œuvrer pour la réduction des inégalités.

L'objectif premier de l'école publique est d'assurer une scolarisation bienveillante et de qualité à tous les élèves de la maternelle et de l'élémentaire en prenant en compte leurs singularités et leurs besoins éducatifs particuliers.

Comme chaque année, de nombreux projets pédagogiques sont prévus et seront mis en place tout au long de cette année scolaire : création d'un parcours de santé, organisation de rencontres sportives, sorties scolaires, ...

Malgré le peu d'enneigement, les élèves de CE2-CM ont quand même pu effectuer 7 séances de ski nordique. Merci à l'USV, au foyer, aux nombreux encadrants et à la municipalité.

**Geoffrey GRISWARD**

*enseignant de la classe de CE2-CM, directeur de l'école*



Cet hiver, la classe de CP-CE1 a pu faire de la raquette sur le domaine de Frère Joseph. Sept séances ont été réalisées. Au programme, jeux, courses, balades dans la bonne humeur. Merci aux accompagnateurs et à la commune qui a financé le bus.

**Stéphanie POIROT**

*enseignante de la classe de CP-CE1*



### L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Caroline REMY et Stéphanie ZABE sont les nouvelles enseignantes de l'école.

L'école maternelle encadrée par Carole MARCHAL et Stéphanie ZABE compte une classe triple niveaux comptant 20 élèves. Les deux enseignantes sont accompagnées par deux ATSEM, Nadine MUNSCH et Gaëlle KERGUEN. L'école élémentaire compte, quant à elle, une classe de CP-CE1 de 19 élèves, encadrée par Stéphanie POIROT et Caroline REMY, et une classe de CE2-CM1-CM2 de 26 élèves prise en charge par Geoffrey GRISWARD, Directeur de l'établissement.

L'effectif est stable avec un total de 65 élèves pour trois classes.



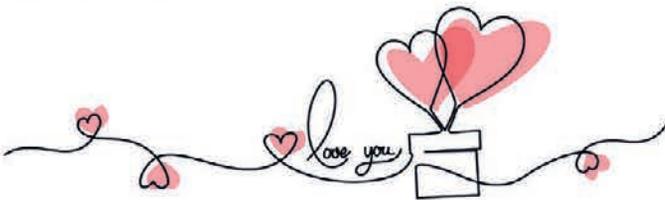
## Etat Civil 2022

### NAISSANCES



- **Louka** né le 11 janvier 2022 à Remiremont (Vosges)  
*Fils de Lionel DAVID et de Laetitia CREUSOT*
- **Ayden** né le 03 novembre 2022 à Remiremont (Vosges)  
*Fils de Jordan SCHOENACH et d'Élodie MOUGIN*
- **Thomas** né le 3 novembre 2022 à Remiremont (Vosges)  
*Fils de Franck SAMPIETRO et Sandra KUBASKA*
- **Emie** née le 7 novembre 2022 à Remiremont (Vosges)  
*Fille de Julien JEANDEL et de Céline JEANDEL*

### MARIAGES



- **CURIEN Frédéric et TISSERANT Jenifer** le 16 avril
- **PROST Gérard et VALDENNAIRE Marie-Hélène** le 4 juin
- **SCUDERIN Olivier et FANCHON Gisèle** le 4 juin
- **BERAUD Philippe et FAVILLIER Valérie** le 17 septembre

### PACS

- **PARMENTIER Valbert et HUMBERTCLAUDE Estelle**  
le 25 avril 2022
- **BESOGNET Paul-Stefan et DECOUTTER Sophie**  
le 23 juillet 2022

### DÉCÈS

- **GILLET Fernande** née HECK  
le 1<sup>er</sup> avril 2022 à Cornimont (Vosges)
- **FICHTER Jacqueline** née HENRY le 5 octobre 2022  
à Ventron (Vosges)
- **CLÉMENT Monique** née VALDENNAIRE le 2 novembre  
à Cornimont (Vosges)
- **GROSJEAN Etienne** le 10 novembre  
à Remiremont (Vosges)



## Activités régulières

### DOJO :

Aïkido. Les cours d'Aïkido animés par Philippe Carteaux ont lieu à la salle des fêtes de Ventron le mardi après-midi de 19h00 à 20h30 et le jeudi matin de 9h00 à 10h30.

### CLUB LES VETERNATS :

Tarot, Belote, Scrabble. Cela se passe à la bibliothèque de Ventron le mardi après-midi de 14h00 à 17h00.

### CLUB LES VETERNATS :

« Osons la Philo ». A la bibliothèque 2 vendredis par mois de 14h00 à 16h00.

### L'ADIC

#### Gymnastique :

Séances de gym adaptée avec « Siel Bleu », salle des fêtes, les jeudis de 14h00 à 15h00

Séances de gym avec Brigitte : aérobic, FAC, les jeudis de 18h00 à 19h00, salle des fêtes.

### L'ADIC

#### Les P'tits ouvrages de Ventron

Martine Deniel réunit tous les passionnés de travaux manuels, notamment de tricot, crochet, broderie et autres. Les jeudis de 13h30 à 17h00 à la bibliothèque de Ventron.

### BIBLIOTHEQUE :

Les jeudis de 13h30 à 17h00 à la bibliothèque de Ventron (courant 2023, à confirmer)

### CLUB VOSGIEN : Randonnées

### RAM (Relais Assistantes Maternelles) :

1 fois par mois à la bibliothèque.

Le Relais petite enfance de la Communauté de Communes des Hautes Vosges est un service de conseils, d'informations et d'animations pour les familles et les assistants maternels.

### FOYER DE SKI : Entraînements ski de fond

### INFOS PRATIQUES MAIRIE

1, Place de la Mairie 88310 VENTRON  
03 29 24 18 18 / mairie-de-ventron@orange.fr  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi  
8h30-11h30

Vendredi : 8h30-11h30 et de 14h30-17h00

Site Internet : <https://ventron.fr/>

## Club les Vétérnats



**Bonjour à toutes et à tous, un petit mot pour vous inviter à venir nous rejoindre les mardis après-midi, à la maison Frère Joseph (la bibliothèque de Ventron) à 14 heures.**

Nous jouons aux cartes, belote et tarot, et quand les tables ne sont pas complètes, d'autres jeux sont possibles, Scrabble, Rami...

Au cours de la pause amicale, vous avez de la brioche, des boissons et des bavardages pour sortir un peu de son domicile. Nous pouvons aussi, rejoindre les clubs voisins pour diverses activités. Au programme :

**Excursion en train à vapeur et croisière en bateau sur le Rhin le 27 août 2023**



- Lieu : VOGELSHEIM 83 km/1h20 mn depuis Ventron
- Tarif : 22 € par personne
- Horaires : 15h00 à 17h45
- Possibilité de partir le matin et s'arrêter pique-niquer quelque part.
- Transport : covoiturage et éventuellement minibus de la commune (à confirmer)
- Ouvert à tous même aux non adhérents
- Inscription auprès de Monsieur Gérard Prost , 7 Pied de l'Orbi 88310 Ventron ( en joignant vos coordonnées et votre chèque libellé au nom du Club Les Veternats).

*Le président , Gérard PROST*

## Club Vosgien de Ventron

*C'est une association de randonneurs intergénérationnelle qui gère l'entretien des sentiers balisés sur la commune véternate. Nous nous retrouvons lors de sorties pédestres organisées par les adhérents.*

### Pour l'année 2022 :

- 16 marches de journée ou demi-journée
- 1 sortie de 2 jours raquette
- 1 sortie de jour à Autrans dans le Vercors et 1 sortie d'une semaine à Vogue en Ardèche
- 1 sortie marche des lumières à Remiremont
- 1 sortie marche des lumières et marche de Noël à Montbéliard où le club a remporté une coupe pour le nombre de participants

Premiers balbutiements de la marche nordique. Ce n'est que partie remise pour 2023.

Les calendriers sont consultables à l'office du tourisme Ventron auprès de Hortense, hôtesse d'accueil.

Le Club Vosgien



## Festi'Ventron

*En 2022, le programme était bien chargé pour les bénévoles de Festi'VENTRON, en cette fin d'année, il est temps de faire un petit bilan pour notre Cigogne Gertrude.*

Après plusieurs mois de répit, 3 naissances sont venues égayer cette fin d'année. 2 bébés sont même nés le même jour, notre fidèle cigogne a dû faire appel à du renfort, sa sœur Adelaïde. Bienvenue à Ayden, Thomas et Emie, et félicitations aux parents.

Pour le mois de décembre, Festi'VENTRON a innové pour la Saint Nicolas, s'adaptant au planning plus que chargé de Saint Nicolas et Père Fouettard, leur visite à l'école a eu lieu le vendredi 2 décembre suivie d'un passage à la salle des fêtes où une buvette était organisée avec les pompiers en faveur du téléthon. Cette année était marquée par le retour des chants.

Et pour finir l'année 2022, notre équipe de bénévoles a assisté le père Noël pour une visite aux petits Véternats. Pour les élèves de maternelle, il leur a offert des livres sur le thème de Ptit Loup et pour les élèves de primaires, 8 cordes à sauter et un mikado géant.

L'équipe de Festi'Ventron



## Cors et accords



*Suite à la rencontre Franco-Allemande de cors des Alpes  
Alphornfreunde de Bauschlott et Cors et Accords  
vous remerciant chaleureusement pour votre soutien.*

Après cette longue période marquée par la pandémie, les activités du Groupe Cors et Accords sont bien reparties. Durant l'année 2022, plus de trente sorties : Concerts, Transhumances, Maisons de retraite, fêtes, manifestations, marché de Noël, ...

Entre autres, Les cors des Alpes ont eu le plaisir de résonner à l'occasion du rassemblement des Sapeurs- Pompiers en juillet dernier à Ventron.

Concernant les concerts sur Ventron, les cors se sont produits le 21 mai avec la Chorale de Delles. Les 15 et 16 octobre nous avons accueilli le groupe Alphorn de Bauschlott. Pforzheim. Trois concerts communs ont été donnés par les deux groupes, dont un à Ventron le samedi 16.

Merci à la Municipalité Vétérnate qui a, comme d'autres collectivités, accordé son soutien au projet de rencontre Franco-Allemande de Cors des Alpes.

### Au niveau des projets :

- Nous participerons au rassemblement de cors des Alpes en Belgique les 27 et 28 mai 2023,
- Nous donnerons l'aubade le mercredi 21 juin pour la fête de la musique,
- En partenariat avec l'Association des Actifs de La Schlucht, nous organisons un Festival de cors des Alpes sur le Col de la Schlucht. Une cinquantaine de sonneurs du grand Est sont attendus.

Pour suivre Cors et Accords, vous pouvez, comme l'ont déjà fait plus de 48 000 visiteurs, vous rendre sur notre site en cliquant sur le lien suivant : <http://corsetaccords88.e-monsite.com>

Merci de votre attention. Recevez nos cordiales et musicales salutations.

Pour le groupe: **Jean-Marie MOUGIN**



# colruyt

**prix · qualité**

Votre supermarché à votre service !

11 rue du Faing  
**88310 CORNIMONT**  
 Tél. 03 29 23 25 43



**Ouvert**  
dimanche matin

**Collect&Go**  
service colruyt  
Mes courses en ligne

[www.colruyt.fr](http://www.colruyt.fr)

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

# HIVIACO

## HYDRAULIC SYSTEMS

FOURNITURES HYDRAULIQUES  
ANALYSE VIBRATOIRE & THERMOGRAPHIE INFRA-ROUGE  
FABRICATION DE FLEXIBLES  
FABRICATION DE CENTRALES HYDRAULIQUES  
RÉPARATIONS & VERINS NEUFS

COMPRESSEURS ALMIG  
TRAITEMENT D'AIR COMPRIMÉ BEKO Technologies  
RÉSEAUX D'AIR COMPRIMÉ EQOfluids  
MATÉRIELS DE DÉNEIGEMENT  
MAINTENANCE INDUSTRIELLE

[www.hiviaco.com](http://www.hiviaco.com) - 03 29 24 02 68

Ouverture de :

Fin avril au 11 novembre

5 Chambres (20 couchages)

Tél : 03 89 82 77 71

(Hors période d'ouverture : 03 89 82 78 38)

Ferme auberge du  
**FELSACH**

68470 FELLERING

mail : [etienne.valentin175@orange.fr](mailto:etienne.valentin175@orange.fr)

Repas marcaire

Spécialités sur demande



[www.felsach.fr](http://www.felsach.fr)



## USV et Foyer de Ski en 2022

*Lors de l'automne 2022, les bénévoles du club ont commencé la réfection de l'élan du tremplin de 10 mètres. La commune nous a fourni le bois pour rénover la structure.*

La base est posée, nous attendons de récupérer de la céramique sur le site d'Autrans pour pouvoir terminer.

Nos jeunes sauteurs ont terminé leur saison estivale sur les compétitions régionales à Bussang, La Bresse et Ventron, les plus performants se sont déplacés dans le Jura et les Alpes et certains ont sauté pour la 1ère fois sur le tremplin de 90m de Courchevel.

Au début de l'hiver, les activités de l'USV et du Foyer de ski ont été considérablement perturbées en raison de l'absence de neige. Les skieurs alpins au Ballons d'Alsace, les fondeurs sur le site de Lispach, ont réussi à skier sur la neige artificielle dans des conditions loin d'être optimales.

Nous essayons de nous adapter au mieux pour que nos jeunes restent motivés. En attendant la neige, skis à roulettes, roller, courses à pied, tir à la carabine laser (que le club a acheté cette année), sport collectif, ... sont au menu de nos séances.



Il est toujours possible de nous rejoindre si vous voulez pratiquer le ski alpin, de fond ou de saut, car comme vous pouvez le constater même avec le manque de neige nous pratiquons d'autres activités qui permettent de s'épanouir dans une ambiance conviviale.

Un petit mot sur nos pointures internationales, Clément Noël et Antoine Gérard, qui sont à l'US ou qui sont passé par celui-ci : Leur mois de décembre a été compliqué aux niveaux des résultats, mais les compétitions de début janvier annoncent un regain de forme. Ils seront au top pour leurs objectifs de l'année que sont les championnats du monde. (Courchevel en ski alpin et Planica, Slovénie, en combiné nordique.)

Pour L'USV et le Foyer de Ski : **Patrick**



## Jumelage

En 2022, nous sommes allés rendre visite à nos amis bretons en mai et avons passé un merveilleux séjour agrémenté d'un programme mémorable avec entre autres du char à voile et la visite d'une criée. Sans oublier le beau temps qui était, comme souvent, de la partie



Ayant à cœur de changer notre façon de faire découvrir Ventron à nos amis, nous sommes heureux de préparer leur venue durant le weekend de l'ascension soit du 18 au 21 mai 2023. Nous allons les accueillir comme il se doit et préparer des activités printanières.

Le comité serait également heureux d'accueillir de nouveaux membres pour renforcer la petite équipe conviviale.

**Le comité du jumelage**

## Maison Artisanale

*Le 7 août 2022 a eu lieu notre traditionnel marché artisanal au terrain de jeux ; le beau temps, l'abondance d'exposants et les animations ont ravi le public. Merci à nos pompiers vétérnats pour leur sympathique animation.*

Le 18 décembre, ce fut aussi le marché de Noël, à la salle des fêtes, beau succès également.

Notre association est stable, des exposants s'en vont et d'autres viennent, nous gardons un effectif de 15 personnes environ sans compter nos bénévoles toujours prêts à aider. Merci à Carine, Sébastien, François et Kelly.

Cette année, nous fêterons les 45 ans de l'Association, ce sera l'occasion de fêter cet anniversaire lors du marché artisanal le 6 août 2023 par de belles surprises.

L'ouverture de la maison artisanale, c'est tous les après-midi des vacances scolaires de 14h30 à 18h30. N'hésitez pas à nous solliciter pour une ouverture à d'autres moments.

La présidente, **Marie-Edith ROUILLON**



## Pétanque Vétérnate

*Pour le club de pétanque de Ventron, l'année 2022 a été une très belle année de jeux. Les entraînements, dans la joie et la bonne humeur, reprendront dès les beaux jours. En règle générale, c'est le vendredi à 19h au terrain de jeux de Ventron. Mais au printemps et à l'automne les horaires s'adaptent selon la météo. Donc si vous êtes tentés prenez contact au 06 87 78 25 23.*

Le président, **Gérard JEANDEL**



*Ag qui s'est organisée en novembre dernier.*



*Encore beaucoup de plaisir à jouer le 11 novembre*

## Loisirs Vétérnats

*Notre harmonie reprend les répétitions de musique le samedi 27 août afin de préparer notre concert d'automne. Celui-ci a lieu le 6 novembre avec en première partie l'Union Musicale du Thillot. Un nombreux public est présent garantissant un franc succès à cette fin d'après-midi musical. A la sortie de l'église les avis sont élogieux, chaque musique ayant été appréciée selon son niveau. Les programmes, bien que différents, étaient éclectiques et permettaient à chacun de trouver ses préférences.*

Le 11 novembre qui tombait cette année un vendredi, a été assuré malgré un effectif réduit à une quinzaine de musiciens et musiciennes, beaucoup travaillant ce jour-là. La Fête de Sainte Cécile a lieu le dimanche 27 novembre doublée de la Sainte Barbe. Nous animons la messe, fort appréciée par l'auditoire et les responsables des sapeurs-pompiers présents ce dimanche. La prestation qui suivit à la salle des fêtes fut l'occasion de mettre à l'honneur quatre musiciennes et musiciens par une remise de médailles. Éric Sardini 15 ans de musique, Christelle Thuillier et Mickaël Petitgenêt 30 ans et Agnès Vuillemin 40 ans avec toutes nos félicitations.

**Pour ce qui est de la vie de notre association notons :** L'arrivée d'un nouveau musicien, il s'agit de Robin Thuillier au Trombone, il vient accompagner sa maman, son papa et sa mamie déjà dans notre effectif qui atteint 45 musiciennes et musiciens.

En Septembre reprise des cours à l'**École de Musique des Deux Vallées** avec Myriam HEYER et Blandine MENGIN clarinette Lilou TATU et Enzo DAVID cor d'harmonie, Alain Leroy saxophone Anna CHOFFEL Trompette.

**École de Musique de Gérardmer** Pierre-Louis et Agnès Vuillemin, cor d'harmonie et alto Béatrice Valdenaire euphonium.

### École de musique de la Haute Thur

Hélène et Romain Gonkel Euphonium et Batterie Robin et Alban Thuillier, Trombone et Éveil. En 2022 notre association affiche une bonne santé, doublée d'une bonne ambiance avec un bel éventail de générations, qui va de 10 à 71 ans. Cette année nous passons chez les habitants pour notre tournée des Membres honoraires sollicités par courriers 2 ans de suite en raison de la COVID 19. Toutefois, nous sollicitons également par courriers les résidents, en constante augmentation dans notre village.



### Projets et calendrier 2023 :

- Nous projetons l'achat d'un cor d'harmonie car certains musiciens jouent avec un instrument prêté par les écoles de musique (Gérardmer ou des Deux Vallées)
- Concert de printemps le 13 mai à 20h30.
- Commémoration du 8 mai

Nous remercions chaleureusement la Commune de Ventron la Communauté de Communes des Hautes Vosges, la caisse du crédit Mutuel, les AFN suite à la dissolution de leur association et tous nos Membres Honoraires, sans qui notre association de musique des Loisirs Vétérnats ne serait pas ce qu'elle est, avec une harmonie d'un très bon niveau actuellement.

Le président, **YVAN PETITGENET**



**UNE BANQUE QUI APPARTIENT  
À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.**

Caisse Fédérale  
de Crédit Mutuel  
RSC Strasbourg  
B 588 505 354  
N° Orias : 07 003 758.

**Crédit Mutuel**

**Des Hautes Vosges**

La Bresse - Gérardmer - Cornimont

Le Crédit Mutuel, banque coopérative appartient à ses 8 millions de clients sociétaires.

# L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

## 2023, chez nos Pompiers Vétérats !

Après le joli Rassemblement Départemental des Pompiers Vosgiens effectué en Juillet dernier, il sera difficile de mettre la barre aussi haute cette année ; mais vous nous connaissez, on fera tout pour !

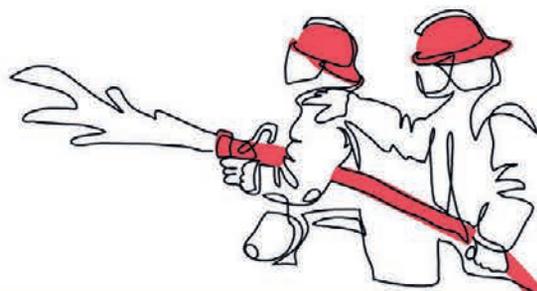
Différemment cette fois, puisque l'Amicale mise sur un programme 2023 plus animé, ludique, éducatif et informatif. Nous allons vous proposer cette année 2 journées de Prévention et de Secourisme pour PETITS et GRANDS, où vous pourrez poser vos questions, vous entraîner, et nous rencontrer ! Nous espérons vous voir nombreux. Convivialité assurée ! Les dates vous seront communiquées via l'École, Illiwap, Facebook et dans vos boîtes aux lettres.

Pour le coté officiel, il y aura nos traditionnels défilés du 8 Mai, 14 Juillet, le 11 Novembre et le 26 Novembre. Le dimanche 26 MARS 2023, il y a eu une assemblée générale avec les anciens Sapeurs-Pompiers de Paris Vosgiens avec cérémonie officielle devant la caserne à 11 heures.

Nous vous présentons maintenant nos 2 nouveaux pompiers vétérats : Alexandre et Yannick (voir zoom ci-contre).

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore, vous pouvez nous contacter au 06 12 25 56 39.

Marjorie JEANDEL



### ZOOM sur leurs portraits

- **Nom – Prénom :** Alexandre BENOIT
- **Origine :** Dombasle sur Meurthe – Marié - 2 enfants
- **Age :** 50 ans
- **Passions :** Bricolage et Pompier
- **Profession :** Responsable du Rayon Fruits et Légumes avant de faire de la location saisonnière
- **Le Pourquoi de son engagement :**

« Cela fait 32 ans que je suis pompier. A l'époque, c'était de famille et mon père m'a « obligé » par tradition. Mais, au final, je me suis pris au jeu, on en devient accroc et cela est devenu très vite addictif et maintenant il me sera difficile d'arrêter le jour où il le faudra, comme toute passion ! »



- **Nom – Prénom :** Yannick HERBE
- **Origine :** Dommartin aux Bois - Concubinage - 2 enfants
- **Age :** 39 ans
- **Passions :** Connexion avec la Nature et les Montagnes : Randonnées, Courses et Compagnie
- **Profession :** Facteur avant de reprendre une conciergerie avec sa conjointe.
- **Le Pourquoi de son engagement :**

« Cela fait 19 ans que je suis pompier. Mon père en faisait parti, j'y suis rentré et j'y suis encore comme vous le voyez ! Après avoir vadrouillé sur plusieurs communes, c'est Ventron que je rejoins désormais » Pour finir, nous tenons également à vous remercier infiniment pour votre accueil toujours aussi chaleureux à notre égard lors de notre venue pour le Calendrier. Cette année vous l'aurez remarqué, il a été entièrement personnalisé par nos vétérats ! »



**Christian CUNY**

Conception et aménagement d'espaces professionnels.  
 Mobilier pour bureaux et collectivités.  
 Mobilier ergonomique.

Portable : 06 70 07 37 62  
 Email : cuny.ventron@wanadoo.fr  
 www.bureauconcept88.com

## L'ADIC, c'est quoi ?

**Association Développement Inter Communal,**  
c'est-à-dire une association qui propose et organise les activités suivantes : La gym avec « Siel Bleu », gym adaptée à tous, et qui rassemble une vingtaine de personnes à chaque séance. Cela se passe le jeudi après-midi de 14h00 à 15h00 à la salle des fêtes.

La gym avec Brigitte qui propose des séances de fitness du step de l'aérobic, du pound, le tout en musique, mais également du Swiss ball etc. Les séances ont lieu le jeudi, de 18h à 19h à la salle des fêtes.

Le club : « Les P'tits Ouvrages de Ventron », tricot, crochet, couture et autres activités manuelles qui se rassemble les jeudis après-midi de 13h30 à 17h00 à la bibliothèque. Le groupe s'est étoffé depuis l'an dernier et la convivialité est très présente, c'est un lieu d'échange de savoirs et le plaisir du « faire ensemble ».

L'ADIC propose également des animations ponctuelles comme le « Week-end danses latines » où des cours de Bachata, Kizomba et Salsa ont eu lieu les 4 et 5 mars 2023 à la salle des fêtes de Ventron. N'hésitez pas à venir vous renseigner si vous êtes intéressé par l'une ou l'autre de ses activités.

La présidente, **Martine DENIEL**



## Le Musée du Textile



Le musée est ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h sauf le lundi.

Fermé, le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier.

Congés du 1<sup>er</sup> novembre au 14 décembre.

### Programme 2023 :

- Journées du patrimoine 16 et 17 septembre 2023
- Balades tissées
- Nouvelle Exposition 2023 : les fibres textiles
- Gestes d'autrefois : 15 février, 19 juillet et 09 août 2023 de 14h à 18h
- Tissage en famille : Tous les jeudis des vacances scolaires à 14h30

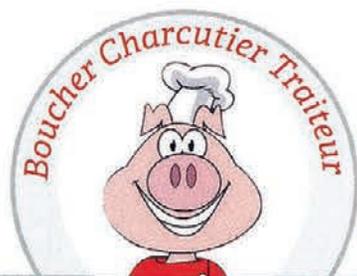


32 rue de la 3<sup>ème</sup>D.I.A  
88310 CORNIMONT  
Tél. : 03 29 26 53 20  
cornimont-vosges@vision-plus.fr

**VÉRIFIEZ VOTRE VUE  
& RENOUVELEZ VOS LUNETTES**

**CONTRÔLE, RÉGLAGE ET  
NETTOYAGE GRATUITS DE VOS LUNETTES**

**E-RÉSERVEZ GRATUITEMENT  
JUSQU'À 3 MONTURES SUR VISION-PLUS.FR**



**BOUCHERIE MARCHAND**



📞 03.29.23.95.75

✉️ boucherie-marchand@orange.fr

📍 37, rue de la Gare 88310 Cornimont

**CHRISTOPHE MAGNÉTISEUR EI\***



Christophe THIRIET

9 chemin des Bouleaux  
88310 VENTRON

07.60.99.56.46

christophe88310.magnetiseur@gmail.com

\*EI : Entrepreneur Individuel



2 route des Fenesses 88160 LE MÉNIL  
Tél. : 03 29 25 50 58 - E-mail : [compta@garagefrechin.fr](mailto:compta@garagefrechin.fr)

**Ets THEODORE Franck**

**Enrobé  
Gravillonnage  
Transport**

**06 07 06 08 62 - 03 29 24 07 20**  
**[info@macadam88.com](mailto:info@macadam88.com) | 88 VENTRON**

# Bibliothèque

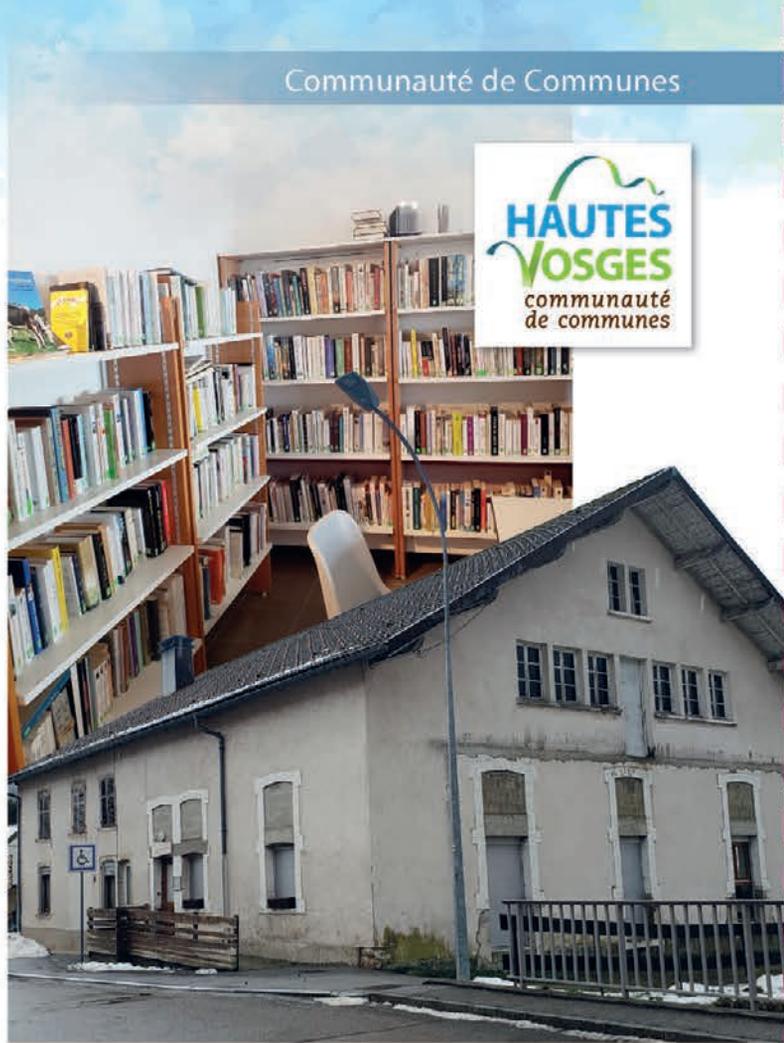
## Réouverture de la bibliothèque (courant 2023)

En partenariat avec la médiathèque de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges, notre « veterbiblio » va reprendre sous une forme un peu différente, ce sera un point lecture. C'est-à-dire que vous pourrez bénéficier de prêt de livres, CD, DVD, ... provenant des autres médiathèques ainsi que du fond sur place.

Pour cela, il faudra une carte gratuite également à Saulxures. Cette carte vous sera proposée sur place.

Les touristes (locataires) auront la possibilité d'emprunter sans frais également. Ultérieurement, il sera proposé des animations selon les besoins ou demandes. Les permanences seront assurées les jeudis après-midi pendant l'atelier des p'tits ouvrages de Ventron par Marie-Hélène, Martine et peut-être d'autres personnes motivées.

Si vous êtes intéressés, veuillez leur signaler. Nous informerons la population de la date exacte de l'ouverture.



# Transport Ventron Cornimont

## Horaires et modalités d'utilisation du bus Ventron-Cornimont

- Mardi matin 9h00, retour vers 11h30  
Resto du cœur, et rendez-vous médicaux
- Mardi après-midi 14h00, retour vers 16h00 : courses, etc.
- Jeudi matin : 9h00 retour vers 11h00 :  
courses, marché, etc.

**Point de rendez-vous : devant le Bar le Vétérnat.**

Sur demande, possibilité de venir chercher les personnes chez elles.

Tarifs : 1 € trajet aller et 2 € pour aller-retour sauf pour Restos du cœur La Bresse, 1 € aller-retour

**Coordonnées du chauffeur de bus :**

06 76 72 57 22

La première fois : appeler le conducteur

**Ce service de transport est géré par la CCHV, service à la population.**



# Journal d'information

## Une information utile dans votre boîte aux lettres

La CCHV a édité, en novembre 2022, un journal d'information à l'attention de tous les habitants : **le feuillet de la CCHV**. Il a été distribué dans votre boîte aux lettres, soit par votre commune, soit par La Poste. Si tel n'était pas le cas, vous pouvez :

- en obtenir un exemplaire à l'accueil de votre mairie ;
- le consulter en ligne sur le site de la CCHV : [www.cchautesvosges.fr](http://www.cchautesvosges.fr) ;
- demander l'envoi d'un exemplaire, auprès de Eric Magriau : 03 29 62 86 28 – [emagriau@cchautesvosges.fr](mailto:emagriau@cchautesvosges.fr) – Service communication, 24 rue de la 3<sup>e</sup> DIA, 88310 Cornimont.

Le feuillet comprend un dossier sur les enjeux et les défis qui attendent la CCHV, ainsi que sur les projets en cours ou à venir. La rubrique « Actu » vous informe sur les évolutions du fonctionnement de la CCHV et la rubrique « Infos pratiques » espère répondre à vos besoins en termes d'aides financières, de conseils, d'équipements et de services.

# Améliorer la Gestion des Déchets, l'Affaire de Tous

## Désormais tous les emballages se trient !

Un doute sur un déchet recyclable ou non ? Une manifestation culturelle ou sportive éco-responsable ? Une animation dans les écoles ? Une visite au centre de tri de Chavelot ?

### Votre contact :

Alix ROLIN, ambassadrice du tri

03 29 27 16 79 – 07 81 05 90 41 / arolin@cchautenvosges.fr

## Comment réduire vos déchets ?

Les bio-déchets (alimentaire, petits végétaux...) peuvent être compostés. Vous souhaitez installer un composteur ou prendre conseil ?

### Votre contact :

Lucie LAUDRIN, chargé de mission prévention des déchets

06 51 76 36 85 / llaudrin@cchautenvosges.fr

Pour rappel, la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, prévoit la généralisation du tri des bio-déchets à la source, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour tous les producteurs de déchets en France.

## Les déchèteries, un service de proximité indispensable

Trois déchèteries sont à votre service pour mettre vos déchets sur la bonne voie et leur donner une destination utile :

- Le Syndicat – 13 route de Gérardmer – 03 29 62 28 87
- La Bresse – route de Niachamp – 06 70 50 42 78
- Saulxures-sur-Moselotte – 1116 route de Malpré – 06 70 09 92 23

Déchets acceptés et horaires sur le site de la CCHV :

[www.cchautenvosges.fr](http://www.cchautenvosges.fr), onglet Vivre, rubrique déchets.

## La redevance incitative, c'est pour bientôt.

Par délibération du conseil communautaire, le 29 juin 2022, la redevance incitative sera généralisée à l'ensemble du territoire de la CCHV.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le dispositif s'étendra aux communes de Cornimont, La Bresse, Saulxures-sur-Moselotte, Tendon, Thiéfosse et Ventron. Elle concernera tous les usagers : particuliers, entreprises, collectivités, associations, écoles...

L'année 2023 sera consacrée à l'information avec des réunions publiques dans les communes et à l'équipement des usagers en bacs ou en sacs.

La redevance incitative fonctionne déjà, depuis 2015, à Basse-sur-le-Rupt, Cleurie, Gerbamont, La Forge, Le

Syndicat, Rochesson, Sapois et Vagney, où elle a produit ses effets sur le volume des ordures ménagères.

La redevance incitative, une tarification plus juste et équitable

Actuellement, la taxe sur les ordures ménagères est basée sur la valeur locative de votre logement, elle est comptabilisée dans votre taxe foncière. Force est de constater qu'elle n'est pas en relation avec votre production de déchets. La redevance incitative, quant à elle, est calculée selon une part variable (composition de votre foyer et volume de déchets produits) et comprend une part fixe (financement des coûts fixes du service : personnel, matériel, déchèteries...). Comme son nom l'indique, elle incite les foyers à produire moins de déchets ou à trier les recyclables (verre, conserves en métal, emballages cartonnés, bouteilles et barquettes en plastique, vêtements...).

Les ordures ménagères représentent le déchet le plus cher à traiter. En comparaison, les emballages ménagers, triés et déposés en conteneur, peuvent générer une ressource financière par la revente des matériaux et le versement de soutiens financiers par des éco-organismes.

## Vos déchets trop encombrants peuvent être collectés à domicile

En partenariat avec L'Abri, un enlèvement vous est proposé, après avoir pris rendez-vous auprès de la CCHV au 03 29 24 02 88.

## Fonctionnement du service de gestion des déchets

Qu'il s'agisse de collecte, de facturation ou d'inscription au service de collecte, deux interlocutrices sont à votre disposition.

Karine ZANINI : 03 29 27 16 76, [kzanini@cchautenvosges.fr](mailto:kzanini@cchautenvosges.fr)

Hélène MORET : 03 29 27 16 76, [hmoret@cchautenvosges.fr](mailto:hmoret@cchautenvosges.fr)



## l'Habitat et l'Energie, la Cchu vous accompagne

Dans le cadre du Plan de paysage et du Plan climat (PCAET) de la CCHV, des services ont été mis en place pour orienter les habitants vers des rénovations architecturales ou énergétiques de qualité et efficaces.

### 1. Pour rénover, construire, aménager : les permanences architecture

Un service de conseil, à domicile, gratuit et personnalisé est assuré par les architectes du CAUE des Vosges.

Pour prendre rendez-vous, contactez Charles CLAUDEL, animateur de la politique paysagère de la CCHV : 03 29 24 27 87 / cclaudel@cchautsvosges.fr

### 2. Le conseil France Rénov'

Il vous fournit des conseils techniques, juridiques et financiers pour vos projets de rénovation énergétique.

- **Permanence téléphonique** : 03 29 22 50 10  
Lundi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 17h
- **Permanence physique**, sur rendez-vous, à Saulxures-sur-Moselotte, 87 rue du Collège :  
le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 10h à 12h  
Prendre rendez-vous : 03 29 22 50 10 / francerenov.hautsvosges@solihia.fr

*Service public gratuit, indépendant et personnalisé pour les particuliers et les petites entreprises du tertiaire (jusqu'à 9 salariés).*





**PEDUZZI SAINT-AMÉ**  
TRAVAUX PUBLICS




Un groupe d'entreprises vosgiennes aux dimensions de la région

73, Grande rue  
88120 SAINT-AMÉ    Tél. 03.29.61.25.00

## Informations diverses

### CRÉER ET DÉVELOPPER SON ENTREPRISE OU SON PROJET TOURISTIQUE

Le Point relais entreprises de la CCHV est capable de répondre concrètement aux questions financières, administratives et foncières des acteurs économiques du territoire. Sollicitez-le.



Votre contact :

Florian PETITJEAN, chargé de mission développement économique et touristique  
03 29 61 82 36 / fpetitjean@cchautsvosges.fr

### LA SEMAINE DU PAYSAGE

Elle se déroulera du 27 mai au 4 juin 2023.

Paysages d'énergies sera le thème de cette édition.

Les inscriptions aux animations pourront désormais se faire en ligne, sur le site internet de la CCHV



Contact CCHV :

Tél : 03 29 24 02 88

Mail : [contact@cchautsvosges.fr](mailto:contact@cchautsvosges.fr)

Site internet : [www.cchautsvosges.fr](http://www.cchautsvosges.fr)

Adresse : 24 rue de la 3<sup>e</sup> DIA, 88100 Cornimont

### FIBRE OPTIQUE



La fibre optique couvre maintenant une grande partie de la commune. A vous dorénavant de vous faire raccorder sur ce réseau avec l'opérateur de votre choix.

Si vous rencontrez de réelles difficultés de raccordement, nous sommes en contact avec la société SOGETREL.

Vous pouvez également vous rendre sur la carte RESEAUX ORANGE avec le lien ci-après pour vérifier votre éligibilité

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux>

## Petite Enfance, Deux Services à vos Côtés



*Le Relais petite enfance de la CCHV est un lieu d'information, d'écoute et d'échange.*

C'est un service gratuit qui s'adresse :

- aux **futurs parents et parents** (modes d'accueil et démarches administratives suite à l'embauche d'un assistant maternel) ;
- aux **assistants maternels** (statut et profession, pratiques professionnelles et relations avec les parents) ;
- aux **enfants** (socialisation, ateliers d'éveil, spectacles, sorties ludiques).

Pour une info, un conseil ou un rendez-vous, contactez les animatrices du relais.

**Natacha GERARDIN :**

06 42 34 45 99 / relais-haute-moselotte@cchautenvosges.fr

**Laetitia PIERRAT :**

07 62 85 66 25 / relais-cleurie-moselotte@cchautenvosges.fr

*Ce service est subventionné par la CAF des Vosges.*

## Des Soutiens financiers pour vos Projets

### Les subventions aux associations :

les projets peuvent être aidés dans quatre domaines : social, environnement, sport, culture, dans la limite de 4000 € selon le budget du projet.

### L'aide à l'encadrement sportif :

pour la formation des encadrants, une aide forfaitaire de 100 € est versée par stage et par stagiaire, dans la limite de deux formations par an et par association.

Votre contact :

Estelle LANOIX, responsable du pôle sports-loisirs-culture

03 29 24 02 88 / elanoix@cchautenvosges.fr

### Un lieu d'accueil chaleureux et convivial

Parents, grands-parents, assistants familiaux, venez passer un moment convivial avec votre enfant (de 0 à 6 ans). Futurs parents, vous êtes également les bienvenus !

Grâce à un encadrement professionnel formé à l'écoute, avec des jeux, des échanges, de l'écoute et des paroles, en dégustant un thé ou un café, favorisons l'éveil et la socialisation de l'enfant, tout en apportant un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle.

Y venir :

- ECSP de Cornimont, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois, de 13h30 à 16h30.
- CCAS Camille Claudel de La Bresse, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, de 8h30 à 11h30.

*Fermé pendant les vacances de Noël et d'été.*



### L'aide au BAFA-BAFD

Envie de passer le BAFA ou le BAFD ? Une aide de 100 € par session de stage à condition que l'intégralité de la formation au BAFA-BAFD soit effectuée dans un délai de 30 mois maximum.

Il existe également un soutien financier de la part du Département des Vosges et de la CAF des Vosges pour chaque session, renseignez-vous.

Votre contact :

Mélissa GÉRARD, responsables des services à la population

03 29 24 02 88 / melissagerard@cchautenvosges.fr

Les modalités d'attribution et les dossiers de demande se trouvent sur notre site internet : [www.cchautenvosges.fr](http://www.cchautenvosges.fr), onglet Vivre, rubrique Subventions.

# Informations Parc des Ballons



*Depuis 2021, les Réserves Naturelles du Frankenthal-Missheimle, Tourbière de Machais et Massif du Grand Ventron, gérées par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, se sont engagées dans un projet visant à recueillir la mémoire des habitant.es de leur territoire.*

Cette action s'inscrit à la croisée entre approche historique et appropriation de ces espaces protégés près de 30 ans après leur création. Elle vise d'une part à recueillir la mémoire orale, avant qu'elle ne disparaisse, et d'autre part, à collecter et rassembler les données historiques existantes.

Après cette première phase de récolte de la mémoire, l'objectif maintenant est de partager et de valoriser ce travail auprès des habitants et notamment des jeunes générations. Une exposition verra le jour au Col de la Schlucht l'été 2023 et un projet pédagogique est programmé auprès des écoles concernées par les Réserves Naturelles.

*Pour en savoir plus :*

<https://www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr/blog/retour-vers-le-passe-dans-les-reserves-naturelles/>

*Informations et contact :*

[reserves.naturelles@parc-ballons-vosges.fr](mailto:reserves.naturelles@parc-ballons-vosges.fr)  
ou 03.89.82.22.10

## **Raconte-moi ta Réserve – paroles d'habitants**

*Recueil de témoignages avec l'association Nos Mémoires Vives*

## **Des histoires aux images**

*Partenariat avec le photographe Fabrice Wittner pour mettre en images les éléments sonores et traduire les ambiances de ces territoires.*

## **Remontons le temps**

*La collecte d'archives a permis de réunir de nombreux documents et images qui illustrent les pratiques et paysages d'antan et permettent de mieux comprendre les paysages d'aujourd'hui.*



# S.T.P.I. *Route*

*Créer, aménager,  
renouveler*

**ENTRETIEN  
ET RÉPARATION  
DE VOIRIE**



*Enduit  
& gravillonnage  
routier*



*Blow patcher*



*Pose d'enrobé  
mécanique  
& manuel*

**Nous intervenons autour de nos agences de :**

**RONCHAMP**

Le puits du Magny d'Anigon

BP 21

**70250 RONCHAMP**

03 84 63 53 73

stpi70@stpi-sge.fr

**RIOZ**

Pôle économique des Lourdons

3 rue Thomas Edison

**70190 RIOZ**

03 84 76 99 61

stpirioz@stpi-sge.fr

**SAINT-NABORD**

ZI du Peuxy

**88200 SAINT-NABORD**

03 29 25 54 18

stpi88@stpi-sge.fr

[www.stpi-route.fr](http://www.stpi-route.fr)